

L'ORGANISME PORTES OUVERTES SUR LE LAC

Nos services 2023-2025

*Le genre masculin est utilisé dans le présent texte comme genre neutre.
L'emploi du genre masculin a pour but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture.*



MISE EN CONTEXTE

Grâce aux programmes financés et à l'implication des acteurs du milieu, le mandat de l'organisme est de soutenir les nouveaux arrivants issus de l'immigration au niveau de leur accueil et de leur intégration afin de favoriser l'inclusion sur le territoire. Pour ce faire, nous offrons un accompagnement personnalisé et adapté aux besoins spécifiques de chaque individu. En effet, il faut considérer le large éventail de besoins d'accompagnement que peuvent avoir les personnes immigrantes et leur famille à leur arrivée et durant les mois et années qui suivent (démarches administratives, emploi, réseautage, information sur le système scolaire et de santé, transport collectif, permis de conduire, etc.). Par ailleurs, la perte de repères et le fait de devoir s'adapter rapidement à un nouvel environnement peuvent également générer un choc culturel qui se traduit par de l'anxiété, du stress, voire une désorientation psychologique et physique.¹

CLIENTÈLE VULNÉRABLE

De récents travaux réalisés au sein de notre organisme² démontrent que le marché du travail est le contexte dans lequel le racisme et la discrimination sont les plus susceptibles de se produire. L'obtention d'un emploi dans des conditions favorables et équitables représente donc un enjeu prioritaire pour notre équipe. Dans le contexte actuel où l'immigration est considérée comme l'une des solutions à la rareté de main-d'œuvre, les demandes de permis de travail fermés sont nombreuses. Rappelons que notre organisme collabore avec les acteurs du milieu pour favoriser l'inclusion. De plus, d'autres facteurs, tels que la langue parlée, le pays d'origine, le sexe, le fait d'être racisé, la situation familiale peuvent rendre leur intégration encore plus difficile.

¹ <https://www.capres.ca/dossiers/etudiants-internationaux/choc-culturel-de-quoi-parle-t-on-notion-cl/>

² Aperçu de la situation du racisme auprès des personnes immigrantes racisées au Lac-Saint-Jean, février 2022.

C'est pourquoi il est important de leur fournir un soutien pour faciliter l'intégration sociale et l'accès à des opportunités d'emploi qui répondent au potentiel des individus. Néanmoins, ce travail ne repose pas seulement sur notre organisme, mais également sur l'ensemble des membres de la société qui les accueillent. Nous sommes en effet convaincus que **l'accueil et l'inclusion des individus issus de l'immigration sont une responsabilité sociale partagée.**



LES ENJEUX DU TERRITOIRE

Transport, démographie et géographie

Le Lac-Saint-Jean est le troisième plus grand lac du Québec (44,378 km par 24,247 km soit 1 076,03 km²). Notre clientèle se trouve dans 35 municipalités différentes situées autour du Lac et elle est desservie par trois bureaux administratifs (**Alma-Dolbeau- Saint-Félicien**). L'organisme doit se déployer à travers un immense territoire séparé par cette grande étendue d'eau. Les 35 municipalités à desservir ont une densité de 1,92 habitant/km² comparativement aux 14 municipalités ayant une densité de 2,89 habitants/km² pour le Saguenay. En plus des grandes distances à parcourir et de la faible densité de population, les transports en commun sont limités. Cela implique donc de nombreux déplacements pour nos agentes qui accompagnent une clientèle parfois sans véhicule et/ou permis de conduire.

Tableau 1 : Nombre de municipalités et le nombre d'habitants selon la superficie total du Lac-Saint-Jean ³

MRC	Nombre de municipalités	Superficie totale (km ²)	Population	Habitants/ km ²
Lac-St-Jean-Est	14	2769,79	53067	19,16
Maria-Chapdelaine	12	35514,27	24531	0,69
Domaine-du-Roy	9	17389,57	29209	1,68
Total territoire POL	35	55673,63	106807	1,92
Fjord-du-Saguenay	13	38946,19	22767	0,58
Ville de Saguenay	1	1127,03	147361	130,75
Grand Total SLSJ	49	95746,85	276935	2,89
% territoire POL	71%	58%	39%	66%

³<https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/cartes/region/02.pdf> et https://fr.wikipedia.org/wiki/Lac_Saint-Jean

Pour sa part, Portes ouvertes sur le Lac détient l'expertise au Lac-Saint-Jean pour l'accueil et l'accompagnement des personnes immigrantes. Notre impact sur cette clientèle est important et précieux. Plus de 75 % de notre clientèle sont des travailleurs temporaires avec des permis de travail fermés de plus de 12 mois.

NOS SERVICES

- ❖ SERVICE 1 : Services aux personnes immigrantes
- ❖ SERVICE 2 : Rapprochement interculturel
- ❖ SERVICE 3 : Sensibilisation de la communauté
- ❖ SERVICE 4 : Migration interrégionale
- ❖ SERVICE 5 : Activités d'intégration
- ❖ SERVICE 6 : Services facturables \$\$\$

1. SERVICES AUX PERSONNES IMMIGRANTES

1.1 Soutien à l'intégration - Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI)

(Admissibilité : individu de 14 ans et plus; citoyens canadiens naturalisés, résidents permanents, détenteurs de permis de travail ayant une validité de 12 mois et plus, détenteurs de permis d'études, réfugiés acceptés)

1.1.1 Accueil et accompagnement

Portes ouvertes sur le Lac offre aux personnes immigrantes un ensemble de services en vue de faciliter l'**accueil** et l'**installation** à l'arrivée sur le territoire du Lac-Saint-Jean.

- ❖ Accueil et accompagnement (ex : processus administratifs tels que RAMQ, NAS, inscription à un médecin de famille, aide à la recherche de logement et visite des services essentiels, etc);
- ❖ Inscription des enfants à la garderie et/ou à l'école;
- ❖ Orientation vers les différentes ressources du milieu.

1.1.2 Accompagnement dans les démarches d'immigration

- ❖ Référencement vers des services professionnels spécialisés en immigration (consultants, avocats);
- ❖ Soutien technique (impression, numérisation, révision de documents).

1.1.3 Objectif Intégration

Portes Ouvertes sur le Lac est fière d'offrir gratuitement 4 séances de formation Objectif Intégration, en partenariat avec le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Objectif Intégration vise à préparer les immigrants aux enjeux qu'ils peuvent rencontrer dans leur intégration au Québec et au monde du travail. D'une durée totale de 24 heures, c'est une formation qui privilégie une approche basée sur l'alternance entre des exposés, des discussions, des mises en situation et des études de cas.

Objectif de la formation :

- ❖ Comprendre la diversité québécoise et s’y adapter;
- ❖ Faciliter l’intégration québécoise grâce à l’apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne;
- ❖ Réussir l’intégration dans un nouvel environnement de travail.

1.1.4 Candidat sur le territoire canadien depuis plus de 24 mois

Ce volet favorise la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective et promeut leur intégration citoyenne à la société Jeannoise. Il comprend notamment :

- ❖ Du soutien individuel selon les besoins des candidats sur le territoire;
- ❖ Du soutien à des clientèles particulières;
- ❖ Des ateliers de groupe visant la participation des personnes immigrantes à la vie collective.

1.1.5 ICI santé & scolaire

Contribuer à la diminution des inégalités et leurs répercussions sur les personnes immigrantes qui présentent plusieurs facteurs de vulnérabilité ou besoins complexes au sein du système de santé et du système scolaire dans les approches communautaire et interculturelle.

- ❖ Assurer la liaison entre les personnes immigrantes ayant des besoins complexes ou présentant des facteurs de vulnérabilité et le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) et au niveau scolaire pour devenir autonomes;
- ❖ Effectuer des activités d’accompagnement individualisé, de sensibilisation de groupe, et de liaison (collaboration et partenariat) avec des organismes du milieu afin d’encourager la prise de pouvoir et l’acquisition d’autonomie des personnes ciblées par le projet dans leurs démarches;
- ❖ Faciliter le développement et la consolidation d’un réseau de ressources spécialisées en santé et services scolaires pour soutenir le bien-être, la santé et l’intégration des personnes immigrantes présentant plusieurs facteurs de vulnérabilité.

1.2 Employabilité : Services d’aide à l’emploi (SAE)

(Admissibilité : citoyens canadiens naturalisés, résidents permanents, détenteurs de permis de travail ouvert et fermé valide)*

L'aide à la recherche, à l'intégration et au maintien en emploi consistent à dispenser l'information nécessaire sur le marché du travail québécois et les codes culturels en employabilité, à fournir les outils indispensables au chercheur d'emploi, à lui offrir un accompagnement individualisé et soutenu dans ses démarches et à assurer un suivi en emploi pour favoriser le maintien. L'aide dans le cadre de ce service vise une clientèle qui se trouve dans deux situations distinctes :

- ❖ En recherche d'emploi : Le client est sans emploi au moment d'intégrer le service. Il est en recherche active pour intégrer un emploi (ou un retour aux études) et s'y

maintenir.

- ❖ En emploi : Le client est en emploi au moment d'intégrer le service. Il peut s'agir d'une personne qui a besoin d'aide pour son maintien en emploi, ou encore, d'un travailleur qui cherche à améliorer sa situation (changement d'emploi ou retour aux études).

Services offerts :

- ❖ Accueil et ouverture du dossier;
- ❖ Évaluation de l'employabilité;
- ❖ Élaboration d'un plan d'action et suivi;
- ❖ Évaluation comparative des études effectuées hors Québec;
- ❖ Information sur le marché du travail et sur le système scolaire;
- ❖ Coaching sur les techniques de recherche d'emploi et les outils;
- ❖ Assistance pour la rédaction et l'adaptation du curriculum vitae et de la lettre de présentation;
- ❖ Évaluation des différentes mesures salariales et recommandation d'émission de lettres d'admissibilité par Services Québec;
- ❖ Démarchage et accompagnement en vue de la création d'un réseau de contacts;
- ❖ Préparation à l'entrevue et simulation;
- ❖ Accompagnement chez l'employeur pour dépôt de curriculum vitae et pour l'entrevue;
- ❖ Évaluation après l'entrevue;
- ❖ Rencontres individuelles de suivi de maintien en emploi;
- ❖ Démarches de connaissance de soi;
- ❖ Échange de permis de conduire et soutien à la recherche de garderie.

* Des exclusions peuvent s'appliquer

2- RAPPROCHEMENT INTERCULTUREL

2.1 Jumelage interculturel

(Admissibilité : individu de 14 ans et plus citoyens; canadiens naturalisés, résidents permanents, détenteurs de permis de travail ayant une validité de 12 mois et plus, détenteurs de permis d'études, réfugiés acceptés)

Un programme de jumelage interculturel vise à établir des liens à travers des rencontres amicales et égalitaires entre des personnes nouvellement arrivées et des individus issus du territoire ou qui y sont établis depuis un moment. Nous recommandons que les jumeaux se rencontrent au moins deux fois par mois lors d'échanges ou d'activités ludiques et agréables. L'engagement des jumeaux s'étend généralement sur une année, après quoi la relation amicale peut perdurer de manière autonome.

2.2 Rapprochement interculturel

Il a pour but de sensibiliser la population, les organismes, les élu(e)s et les employeurs sur l'interculturalité afin de favoriser le rapprochement interculturel.

- ❖ Sensibiliser et outiller les organisations et partenaires afin d'adapter leur offre de services aux besoins des personnes immigrantes;
- ❖ Outiller et sensibiliser les municipalités (élus, comité d'accueil, employés, etc.) à la diversité culturelle et au vivre ensemble;
- ❖ Sensibiliser les employeurs à mettre en place de bonnes pratiques en matière d'accueil et d'inclusion des personnes immigrantes;
- ❖ Favoriser le rapprochement interculturel en s'assurant d'inclure l'ensemble des nouveaux arrivants du territoire (ex. PAJ, 35 ans et +, etc.) et la population générale.

3- SENSIBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ

Le projet intitulé *Cap vers une communauté pleinement inclusive au Lac-Saint-Jean*, financé par le MIFI, a débuté en septembre 2021 et se complètera en août 2023. Il vise une meilleure compréhension du racisme au Lac-Saint-Jean afin d'apporter des changements adaptés à la réalité du territoire. Pour ce faire, un portrait de la situation du racisme a d'abord été effectué au courant de l'année 2021. Les résultats de cette recherche, ainsi que la stratégie de sensibilisation (16 actions) ont été diffusées et nous sommes dans les dernières actions pour finaliser ce projet qui prendra fin en août 2023. Dans le but de maximiser la visibilité et l'accès aux outils de sensibilisation, un onglet nommé **sensibilisation** a été ajouté à notre site web. De plus, afin de poursuivre cette sensibilisation dans notre collectivité, un nouveau projet sera déposé en avril 2023 pour favoriser le rapprochement interculturel de notre milieu.

4- MIGRATION INTERRÉGIONALE

4.1 Régionalisation

(Admissibilité : individu de 14 ans et plus citoyens canadiens naturalisés, résidents permanents, détenteurs de permis de travail ayant une validité de 12 mois et plus, détenteurs de permis d'études, réfugiés acceptés)

Ce projet constitue une priorité pour renforcer l'occupation et la vitalité économique du territoire Jeannois. L'agente hors région fait des rencontres individualisées auprès des personnes immigrantes pouvant être intéressées par la région. L'agente favorise l'installation des migrations interrégionales vers le Lac-Saint-Jean. Les différents suivis effectués sont les suivants :

- ❖ Information sur la région;
- ❖ Ouverture de dossier;
- ❖ Soutien à la recherche d'emploi;
- ❖ Préparation de visites exploratoires;
- ❖ Référence vers les organismes partenaires;

- ❖ Transferts de dossiers vers les agents d'intégration des différentes MRC pour les visites exploratoires et les installations.

De plus, l'agente hors région participe de façon régulière à des rencontres de représentation dans le but de créer des partenariats et de faire connaître la région ainsi que des séances d'information pour les personnes immigrantes. Elle représente l'organisme dans différents événements sur l'immigration comme le Sommet de l'Immigration et le Forum de régionalisation. Aussi, elle est présente dans différents salons tout au long de l'année afin de recruter des personnes intéressées et leur proposer nos services.

5- ACTIVITÉS ET ATELIERS D'INTÉGRATION

Portes ouvertes sur le Lac a pu organiser différentes activités et ateliers sur tout le territoire du Lac-Saint-Jean (voir calendrier 2023). Les agents travaillent de concert avec certains partenaires afin de pouvoir offrir des activités d'intégration aux nouveaux arrivants et aux personnes déjà installées. L'objectif est de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants au Lac-Saint-Jean afin de développer leur réseau, de connaître de nouvelles personnes et d'avoir une meilleure connaissance des systèmes québécois. Afin de rendre efficient cet objectif, quatre mesures ont été retenues :

- ❖ Organiser des activités permettant le réseautage;
- ❖ Organiser des activités permettant de mieux connaître la culture québécoise;
- ❖ Naviguer mieux dans la société et le système québécois;
- ❖ Organiser des activités permettant de sortir de chez soi et de tisser des liens avec la communauté d'accueil.

*** La gestion des demandes externes:

Implication de POL dans les activités qui ne figurent pas sur le calendrier annuel.

Un comité de sélection des demandes externes, formé de la coordination, de la direction générale et d'un membre du conseil d'administration, évaluera toutes les demandes en fonction des critères de sélection, en prenant en compte les demandes écrites. Les membres du comité de sélection détermineront l'intérêt et la pertinence de son implication en rapport avec les demandes qui leur ont été faites.

Voici les critères et balises de sélection des demandes externes :

- ❖ La demande sera acceptée, si nous avons les ressources disponibles;
- ❖ La demande doit promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion;
- ❖ La demande doit favoriser les activités interculturelles ouvertes à tous;
- ❖ Les demandes des municipalités et MRC seront priorisées;
- ❖ Un maximum de deux activités par MRC seront acceptées sur le territoire du Lac-Saint-Jean.

Remplir ce formulaire :

https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=t_EFj8wOgUqIqH1Vu2MLWguRygNEy4BGkG37FKN0aTBUNK9VOE44STFLNDdYS1RBSTZDSUVGSIQyVC4u

Retournez ce formulaire à direction@polac.org.

6- SERVICES FACTURABLES

Toutes les demandes doivent être analysées et acceptées selon la disponibilité des ressources. Envoyez vos demandes à direction@polac.org

- ❖ 6.1 Service d'interprétation
- ❖ 6.2 Transport de groupe (plus de 3 candidats) sur le territoire
- ❖ 6.3 Transport à l'arrivée depuis Bagotville nécessitant de l'interprétation
- ❖ 6.4 Atelier le Portrait de l'immigration au Lac-Saint-Jean

6.1 Service d'interprétation

Les candidat.es (*nouveaux arrivant.es*) de Portes ouvertes sur le Lac nécessitent parfois des besoins en traduction ou en interprétation pour des situations particulières inhérentes à la résolution de situations d'ordre administratif ou de santé. Ces cas particuliers demandent une appréciation de l'agent d'intégration afin de déterminer le caractère essentiel ou d'urgence du besoin.

Dans le cadre des services d'accompagnement et d'intégration auprès des personnes issues de l'immigration par les agent.es de Portes ouvertes sur le Lac, seules les personnes ayant un statut admissible aux services peuvent se prévaloir des 2 heures d'interprétation qui seront allouées gratuitement par famille/foyer. Dans le cas contraire, toutes les heures d'interprétation seront imputées au demandeur. Lorsque les besoins dépassent cette banque de temps, le coût professionnel est imputé au demandeur.

- ❖ **Les coûts** : Dans le cadre de la présente entente, le taux horaire de Portes ouvertes sur le Lac pour le service en interprétation est de 75\$/heure. Il inclut le temps de déplacement, les frais administratifs ainsi que le taux horaire. Les frais de kilométrage pour le déplacement sont en sus au taux de 0.61\$/km.
- ❖ **Condition de paiement** : La facturation sera effectuée à la suite de la dispensation du service. Le montant doit être payé à 100%. TPS et TVQ en sus.

6.2 Transport de groupe sur le territoire (plus de 3 personnes)

Dans le cadre de la présente entente, le demandeur s'engage à payer ou louer le véhicule ainsi qu'à payer l'essence. TPS et TVQ en sus

6.3 Transport à l'arrivée à Bagotville nécessitant de l'interprétation

(aucun transport possible pour l'extérieur de la région)

Dans le cadre de la présente entente, le taux horaire de Portes ouvertes sur le Lac est de 75\$/heure pour les heures de déplacement et par agent. Cela n'inclut pas les heures libres en dehors du transport. Le demandeur s'engage à trouver un conducteur et à payer ou louer le véhicule ainsi qu'à payer l'essence et les repas du ou des agents. TPS et TVQ en sus.

6.4 Atelier le *Portrait de l'immigration au Lac-Saint-Jean* en ligne via la plateforme TEAMS

OBJECTIFS

Connaître davantage la clientèle de Portes ouvertes sur le Lac et développer sa compétence interculturelle en améliorant sa compréhension, son ouverture d'esprit et son empathie.

CONTENU

- ❖ Acteurs et rôles en immigration au LSJ
- ❖ Service de POL
- ❖ Différenciation des statuts d'immigration
- ❖ Portrait des personnes immigrantes au LSJ
- ❖ Raisons qui poussent généralement les gens à immigrer
- ❖ Parcours migratoire
- ❖ Choc culturel
- ❖ Facteurs facilitants et discriminants
- ❖ Besoins des personnes immigrantes
- ❖ Facteurs de rétention/départ au LSJ (2018)
- ❖ Facteurs favorables/défavorables à un emploi de qualité LSJ (2021)
- ❖ Concernant les principaux constats du racisme LSJ (2022)
- ❖ Apport des personnes immigrantes aux communautés et aux entreprises (2021)
- ❖ Réflexion sur votre rôle et votre influence

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscriptions sont de 200\$ (TPS et TVQ en sus). Ces frais sont non remboursables.

***** AUCUNE OFFRE DE SERVICE *****

1. Aucun transport à l'extérieur de la région ne sera fait par notre organisation
2. Aucune préparation d'accueil de logement avant l'arrivée (ameublement - première épicerie) ***
L'accompagnement des nouveaux arrivants se fera à leur arrivée sur le territoire. Les agents pourront offrir leur soutien à la première épicerie et à l'ameublement à l'arrivée des candidats.
3. Aucune visite touristique des municipalités, seulement les lieux prioritaires (épicerie, pharmacie, CIUSS, organismes communautaires et services gouvernementaux) ne sera faite par les agents.

RESSOURCES

Nous avons la chance d'avoir au sein de notre équipe plusieurs agent.es polyglottes, le service est offert en différentes langues, notamment en espagnol, en anglais, en portugais, en arabe, en allemand, en albanais, en italien et en russe.

INFORMATIONS SUR LA SOUS-TRAITANCE

Aucune tâche n'est confiée à une personne qui n'est pas membre du personnel de Portes ouvertes sur le lac.

TPS/TVH 801808270RT0001

TVQ 1208835595TQ0002

CONSTITUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de Portes ouvertes sur le Lac est formé de neuf administrateurs, dont un citoyen par MRC (3), un représentant issu de l'immigration par MRC (3), un représentant nouveau résident du Lac-Saint-Jean (1), un représentant des institutions d'enseignement (1) et un représentant des entreprises (1), en plus d'un poste de direction générale sans droit de vote.

Concernant le nom, la provenance et le rôle des membres actuels du CA, vous trouverez en annexe toutes ces informations. La prochaine assemblée générale est prévue le 15 juin 2023.

Tableau 5 : Composition du conseil d'administration de Portes ouvertes sur le Lac 2023

NOM DU MEMBRE	REPRÉSENTATION
M. Vincent Beckert	Président
Mme Clémence Dubois	Vice-présidente
M. Yanick Baillargeon	Secrétaire-trésorier
M. André Fortin	Administrateur
M. Janic Gaudreault	Administrateur
Mme Marie-Claude Parent	Administratrice
M. Mansour Sogue	Administrateur
Mme Caroline Bellard	Administratrice
Siège vacant	Administrateur.rice

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Julie Gauthier par courriel à l'adresse direction@polac.org ou par téléphone 418 515-1815. Merci de votre considération !



Julie Gauthier
Directrice générale